

Présentation de Jean-Pierre HAUET (réunion du 19 décembre 2006)

Notes d'Odile MEUVRET - (En rouge phrases qui me paraissent les plus importantes)

## 1) situation des marchés du carbone

Indique que ces marchés représentent actuellement 2,4 milliards de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (T CO<sub>2</sub>e) par an sur des émissions mondiales annuelles qu'il estime à la louche à « 40 milliards de T CO<sub>2</sub>e » (ndlr : il inclut les émissions forestières dans ce chiffre qui ne sont pas comprises sous la Convention ou sous Kyoto)

EU-ETS : environ 2 milliards de T CO<sub>2</sub> avec l'UK-ETS qui sera absorbé dans le marché européen le 31 décembre 2006.

NSW (Nouvelle-Galles du Sud) : 100 millions de T CO<sub>2</sub>e.

CCX (Chicago, basé sur engagements contraignants assumés volontairement) : 250 millions de T CO<sub>2</sub>e.

Norvège : petit chiffre que n'ai pas noté (voir transparent).

Japon : 38 adhérents, 1 million de tonnes par an (ne précise pas les modalités, s'agit aussi d'industriels assumant volontairement des engagements contraignants, marché lancé fin septembre 2006).

## 2) Développements à venir

Cite la Suisse dont le parlement vient de voter la création d'un « petit système » national pour « 2008-2009 »

La Nouvelle-Zélande qui « réfléchit périodiquement sur le sujet »

La Croatie (qui travaille sur une adhésion au marché européen, à vérifier)

JAFCCC : Joint Action Framework on Climate Change de quatre Etats ouest-américains (Californie, Oregon, Etat de Washington, Nouveau Mexique). L'accord (\*) a été conclu le 1<sup>er</sup> décembre entre les commissions de chaque Etat chargées de la supervision des « utilities » (distributeurs d'électricité et d'eau).

Il ne comporte pas encore la création d'un marché de permis régional mais M. Hauet estime implicitement qu'une plate-forme d'échanges est en germe dans cette initiative. Il chiffre à 150-160 millions de T CO<sub>2</sub>e le volume potentiel d'un tel marché régional à l'horizon 2012 (ndlr : secteur de l'électricité).

(\*) cf.

<http://www.cpuc.ca.gov/eeworkshop/Joint%20Action%20Framework%20on%20Climate%20Change.pdf>

S'il s'étend au Nouveau-Mexique et à l'Arizona et se connecte au RGGI (marché de sept Etats de l'Est en cours de montage), ce grand marché régional pourrait totaliser « 350-400 millions de T CO2e par an.

### 3) Hypothèses pour le post-2012

M. Hauet en formule deux

- 1) « Un grande Kyoto » qu'il ne semble pas tenir pour très vraisemblable.
- 2) « Un ensemble de systèmes régionaux » de marchés de permis d'émission, liés éventuellement entre eux :
  - a) un marché nord-américain
  - b) un marché européen et russe
  - c) un marché Australie-Japon-Nouvelle/Zélande

« Il est probable que certains pays, comme la Chine et l'Inde, refuseront d'adhérer à tout système »

Ces systèmes régionaux seront différents. Certains auront une « safety valve » (prix plafond pour les permis), les secteurs assujettis ne seront pas les mêmes. « Presque tous les systèmes actuels ont une safety valve à l'exception notable de l'EU-ETS »

### 4) « Une TCCI ne peut marcher qu'avec un prix du carbone élevé »

Actuellement le prix du quota européen (ndlr : se réfère certainement au quota 2008 qui était mercredi soir 20 décembre à 17 euros, selon Point Carbon) est « extrêmement confortable » (et donc ne permettrait pas l'instauration d'une taxe carbone).

M. Hauet donne quelques ordres de grandeur pour le niveau du prix du quota susceptible de générer des investissements propres :

« 30-40 euros la tonne pour le switch du charbon vers le gaz »

« 75-100 euros la tonne pour la production d'électricité éolienne » sans subvention

« 1.000 euros la tonne pour la production d'électricité photovoltaïque » sans subvention (compléter et vérifier avec l'auteur)

A quel niveau fixer la TCCI pour un prix du carbone à 40 euros ?

M. Hauet cite l'exemple du 4x4 chinois qui doit bientôt être commercialisé en Europe à quelque 17.000 euros. Le poids du véhicule est de 1.885 kg et les émissions générées par sa fabrication peuvent être estimées à 7 tonnes de CO2. La TCCI pourrait être de 280 euros.

## 5) Réactions à la TCCI

La TCCI a certes été dénoncée par le commissaire britannique à la Concurrence, M. Peter Mandelson mais a reçu le soutien de M. Günter Verheugen, vice-président allemand de la Commission et commissaire à l'Industrie, souligne M. Huet. Fait plus remarquable, ajoute-t-il, elle a reçu l'appui d'un think-tank australien, l'Australia Institute de M. Clive Hamilton.

Ndlr : la TCCI a été dénoncée par Mme Rice, la secrétaire d'Etat américaine, et par le premier ministre australien, M. John Howard, qui l'aurait qualifiée d' « idiote » (« silly »), selon la presse nationale australienne.

Je n'ai pas retrouvé la déclaration de M. Hamilton et aimerais en connaître les détails.